

Et moi, et moi ?

Cher(e)s collègues d'ULIS,

Vous avez été très nombreux à répondre à l'enquête du SE-Unsa sur vos conditions de travail. Nous en avons tiré quelques enseignements que je souhaite partager avec vous :

L'inclusion

- L'inclusion de vos élèves s'effectue de manière très variable. Cela va du refus catégorique (très rare) jusqu'à une collaboration importante avec les collègues des autres classes. La grande majorité d'entre vous pointent une collaboration fluctuant souvent selon le nombre d'élèves déjà présents dans les classes. Enfin, peu d'enseignants opposent le niveau des élèves d'Ulis ou l'absence de formation « spécialisée ».
- La question du nombre d'élèves déjà présents dans les autres classes est présente très massivement dans vos réponses. Cette donnée vous semble constituer un facteur d'exclusion. Quand on fait le rapport entre le nombre d'élèves et la qualité de l'inclusion, c'est sans appel.

Le travail hors cours

Vous êtes très nombreux à nous dire que le temps à consacrer à l'extérieur de la classe (élaboration des EDT, rencontres avec les familles, les éducateurs, les SESSAD, écriture du projet de l'ULIS, PPI, concertations avec les collègues et partenaires du collège, programmations et visites de stage, rédaction de conventions..) dépasse très largement le nombre d'heures de coordination et de synthèse surtout quand cela se résume en tout et pour tout à une heure supplémentaire pour solde de tout compte !

La rémunération

Vous vivez comme une injustice les différences de rémunération avec vos collègues de collège et manifestez votre colère d'être exclus du versement de l'ISAE. C'est bien pour ces raisons que le SE-Unsa avait initié une pétition en 2013.

La formation

Le déficit de formation initiale et continue revient fréquemment dans vos commentaires pour vous-mêmes comme pour vos collègues qui participent à l'inclusion vos élèves.

Le profil de vos élèves

Le profil de vos élèves vous interroge. La frontière est de plus en plus poreuse entre établissements médico-sociaux et ULIS, avec des perspectives inclusives qui se complexifient (handicaps de plus en plus lourds et difficiles à intégrer dans des classes ordinaires du fait du manque de places en ESMS...). Les ULIS ne doivent pas devenir des lieux de substitution par une entrée uniquement économique (prix de journée).

Au-delà de ces constats, ce qui frappe à la lecture de vos commentaires c'est votre engagement malgré toutes les difficultés que vous décrivez. Vous déployez des trésors d'ingéniosité pour faire réussir vos élèves. Vous n'êtes ni fatalistes, ni découragés. Souvent votre conviction emporte les résistances et vous y consacrez du temps.

L'inclusion des élèves en situation de handicap est bien en marche mais elle se heurte encore trop souvent à des problèmes d'effectifs. Elle n'a visiblement plus comme obstacle principal le refus des équipes.

À l'heure où le ministère de l'Éducation nationale doit nous présenter une nouvelle circulaire de missions pour les Ulis et les Clis, tout ce que vous nous avez dit alimente notre feuille de route. Soyez assurés que le SE-Unsa s'appuiera sur vos réponses pour faire progresser ce dossier dans l'optique de l'École inclusive que nous appelons de nos vœux.

Les élections auxquelles vous êtes appelés à participer sont aussi l'occasion pour le SE-Unsa de montrer sa volonté d'agir à travers un syndicalisme utile qui vous accompagne.

Investir dans l'École de la République est un impératif. Faire confiance aux personnels, à leur professionnalisme, à leur capacité d'innover est une exigence. Nous voulons pouvoir être fiers de notre métier. Il doit enfin être reconnu et valorisé.



Christian Chevalier
Secrétaire général du SE-Unsa